

A.L.A.E et Mercredi matin (2025-2026)

Il est impératif de retourner cette fiche au secrétariat de Mairie.

Enfant :

Nom..... Prénom.....
Date de naissance.....
Classe.....

Responsable de l'enfant :

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
N° de téléphone.....

L'ALAE du mercredi après-midi est de compétence intercommunale, communauté
des communes les terres du lauragais : 05.31.50.45.41.

AUTORISATION PARENTALE Valable pour l'année scolaire 2025 / 2026

Je soussigné(é),.....

responsable de l'enfant.....

autorise mon fils, ma fille à participer aux activités de l'A.L.A.E.

Dans le cadre de sorties organisées aux activités de l'ALAE du mercredi matin, j'autorise mon enfant à
y participer : oui ☆ non ☆

J'autorise les animateurs à prendre toute mesure nécessaire concernant la sécurité de mon
enfant, en cas d'incident ou d'accident.

A, le
(signature)